

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Juin

Di 05	Ouverture de la période portes ouvertes église St Ludan le dimanche de 14h à 18h	Ass° 800 ans de la mort de St-Ludan	Église Saint Ludan
Di 12	journée pêche des jeunes	APPMA	Chalet des pêcheurs
Di 26	Feu de la Saint-Jean	Amicale des sapeurs-pompiers	Tennis club
Di 26	Visite guidée de l'église St-Ludan	800 ans de la mort de St-Ludan	Église Saint Ludan

Juillet

Ve 01	Fête de fin d'année de l'école	La Passerelle	Salle polyvalente
Sa 04	Ramassage de vieux papiers	Illwald Tennis	
Di 05	Marche/pique-nique des familles	Conseil de Fabrique	
Di 10	Tournoi de pétanque Noël Francis	Football club	Salle polyvalente
Di 10	Carp' Apéro	APPMA	Chalet des pêcheurs
Je 14	Visite guidée de l'église St-Ludan	Conseil de Fabrique	Église Saint Ludan
Ve 22	Collecte de sang	Amicale des donneurs de sang	Ichtratzheim-chalet des pêcheurs

Août

Di 07	Visite guidée de l'église St-Ludan	800 ans de la mort de St-Ludan	Église Saint Ludan
Lu 15	Visite guidée de l'église St-Ludan	800 ans de la mort de St-Ludan	Église Saint Ludan
du Je 25 au Sa 27	Festival Saint Ludan	Les Amis de la Dîmière	Église Saint Ludan
Sa 27	Cours de taille sur cerisiers	Fruits et Nature Nordh-Hipsheim	Nordhouse
Di 28	Pèlerinage Saint Ludan	Ass° culture et loisirs	Église Saint Ludan
Di 28	Marche des pèlerins	Terre dans Frontière	Église Saint Ludan
Di 28	Visite guidée de l'église St-Ludan	800 ans de la mort de St-Ludan	Église Saint Ludan

INFORMATIONS PRATIQUES ETE 2016

■ PERMANENCE DU MAIRE & DES ADJOINTS

Pendant l'été, la permanence du maire, des adjoints et du secrétariat du lundi de 19h30 à 20h30 se tiendra un lundi sur deux :
En juillet : les lundis 11 et 25;
En août : les lundis 8 et 22.

■ LA MAIRIE :

Les services de la mairie seront fermés pour **congés annuels du 26 août au 09 septembre** inclus.

■ RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017:

La rentrée à l'école primaire d'Hipsheim - Ichtratzheim aura lieu le **jeudi 1^{er} septembre 2016**.

■ DÉCHETTERIE d'Hipsheim:

Pour vos déchets verts, la déchetterie d'Hipsheim est ouverte le samedi de 15h à 17h.

■ DÉCHETTERIE d'Erstein:

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 13h - 18h
Mercredi : fermée
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h
Dimanche : 9h - 12h.

■ TRÉSORERIE D'ERSTEIN-COLLECTIVITÉS:

À compter du **4 juillet 2016**, la trésorerie sera fermée le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.

Équipe rédactionnelle : Les membres de la commission « communication - information et site internet ».

Conception et mise en page : Sandra Schuhler-Bastian



LE P'TIT HIPSEMER

Les Brèves de Hipsheim

n°19 - Juin 2016

MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Permettez-moi de profiter de ce mot pour mettre en valeur Mme Eliane Zürcher, employée communale, qui partira à la retraite en fin de cette année scolaire 2015/2016.

Eliane a été embauchée par la mairie en 1986 aux fonctions d'agent polyvalent qu'elle a exercées jusqu'en 2010.

Elle a par la suite travaillé en qualité d'assistante au sein de l'école primaire, fonctions qu'elle a une fois encore exercées à la satisfaction générale.

Eliane a toujours montré, au fil des années et des missions qui lui ont



été confiées, une grande motivation, un sérieux et un dévouement permanents sans oublier une bonne humeur constante et inégalable.

Eliane a beaucoup apporté à notre commune, entre autre le fleurissement qui a permis d'embellir notre village.

C'est avec un pincement au cœur que nous la verrons quitter ses fonctions dans quelques semaines.

Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite et nous réjouissons toujours de la croiser dans nos rues.

Je profite encore de ce mot pour vous souhaiter un été plein de satisfactions.

Antoine Rudloff

UNE ENTREE DE VILLAGE REDESSINÉE

Depuis la fermeture définitive de l'accès au village à la hauteur de l'église Saint Ludan, la commune n'avait plus d'entrée digne de ce nom.

L'unique entrée dans Hipsheim se fait depuis lors par la rue du Château d'eau.

Sous la férule de la commission aménagement du conseil municipal, Hipsheim s'est dotée d'un plan pour une entrée aménagée : le panneau de l'ancienne entrée du village a été déplacé rue du Château d'eau, près des premières maisons, un chemin paysagé a été dessiné et créé sur le trottoir et, depuis peu, pour traiter la sécurité et la vitesse à l'abord du village, deux chicanes ont été installées sur la route, avec un passage pour les vélos dans le sens de la sortie.



À noter : Au passage de deux véhicules à la hauteur des chicanes, la priorité est donnée aux véhicules sortant du village.

Pour rappel, la première intersection sur la rue du Château d'eau à l'entrée du village comporte une priorité à droite. Les véhicules entrant à Hipsheim doivent donc lever le pied.



Mairie de Hipsheim

16 rue Saint Ludan - 67150 Hipsheim
Tél : 03 88 64 17 45 - Fax : 03 88 64 09 67
E-mail : mairiehipsheim@wanadoo.fr

Accueil du public en mairie :

Lundi : 19h30 - 20h30
Mardi : 14h00 - 18h00
Jeudi : 08h00 - 12h00

OCHTERPUTZ 2016

Le traditionnel Osterputz s'est tenu le 9 avril 2016. 40 participants se sont retrouvés à 8h à l'aire de loisirs pour le café avant de rejoindre la forêt pour 2 équipes, les uns sur le sentier de la source, les autres sur le sentier de l'III.

Une autre équipe s'est attaquée aux mauvaises herbes autour de Saint Ludan, pendant qu'une quatrième s'occupait des bonnes herbes à l'entrée du village sous la direction de Marlène Koeberlé.

Et les derniers ont répandu du gravier sur le sentier reliant les deux nouvelles passerelles.

La matinée « ochterputz » s'est terminée par un déjeuner en commun dans une ambiance conviviale, comme toujours, et avec le soleil en invité spécial cette année.



LES CHIENS EN LAISSE

Vous aimez votre chien ? Vous souhaitez la sécurité de tous ? Promenez-le en laisse !

Le Maire et le conseil municipal rappellent aux propriétaires de chien qu'il est obligatoire de tenir les chiens en laisse sur le domaine public. Toutes les races de chien sont concernées.

Aucun propriétaire de chien ne peut assurer la réaction de son animal suivant la situation particulière dans laquelle il peut se trouver. Alors afin d'éviter des conséquences désastreuses autant pour le chien que pour les personnes croisées, une seule solution tenir son animal en laisse.



Les animaux doivent être toujours gardés en laisse

Un arrêté municipal datant du 5 avril 2011 relatif à la circulation et à la divagation des chiens détaille les obligations faites aux propriétaires de chiens et les sanctions possibles.

Il est consultable sur le site de la commune et auprès de la mairie.

RECRUTEMENT D'UN AGENT POLYVALENT

La mairie recrute un agent polyvalent, homme ou femme.

Dépôt des candidatures jusqu'au 13 juin 2016 inclus.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à la mairie aux heures d'ouverture au public.

UN TON PLUS BAS LES BRUITS !

En application de l'article 4 de l'arrêté municipal du 8 juillet 1996, les activités de loisirs (bricolage, jardinage) exercées par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, engins de travaux à moteur ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiquées que les jours et horaires suivants :

Du 1er avril au 30 septembre :

♦ du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 20h.

♦ le samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

♦ Interdiction les dimanches et jours fériés.

FESTIVAL SAINT LUDAN 2016

Pour l'édition 2016, le festival St-Ludan s'inscrit dans la thématique : « Histoire des peuples ».

Du jeudi 25 au samedi 27 août trois rendez-vous sont donnés en l'église St-Ludan, à 20h00 :

- **Judi 25** : « Musique ethnique, relaxante, Voyage au travers des continents » en compagnie de Renaud Schmitt et Rensmusic

- **Vendredi 26** : Conférence de Gabriel Braeuner sur l'histoire de l'Alsace, et musique classique

- **Samedi 27** : Contes et chants alsaciens de Roland Engel et Isabelle Loeffler avec intervention de « Danse et Passion »

A l'issue de chaque rencontre, un verre de l'amitié sera offert.

Et le **dimanche 28 août**, venez participer au pèlerinage Saint-Ludan.

PORTES OUVERTES A LA MOUTONNERAIE

Le 5 juin 2016, de 9h à 18h, les propriétaires de la Moutonneraie Fleurie vous ouvrent les portes de leur univers calme et reposant.

Au programme de cette journée : visite des chambres d'hôtes; exposition et vente des produits de l'atelier de poterie de Dorothée; vente d'habits pour le jardin (Élegantes Églantines); présentation des fleurs et décorations pour l'extérieur de Frédérique; vente des confitures maisons de Catherine; et pour marquer ce moment convivial, un buffet de boissons et de douceurs vous sera proposé.

Plateau à la sortie pour le financement d'un jardin en mémoire du Pope.

COURSE DES ELUS À VILLEMANOCHÉ (89)



Michael Weber (à g.) en compagnie des autres lauréats alsaciens Photo DNA

Bravo à Michael Weber, conseiller municipal de Hipsheim qui, non seulement, a représenté notre commune en participant aux championnats de France de course à pied des élus le week-end du 16-

17 avril 2016, mais, de surcroît, est monté sur la 2e marche du podium.

TOURISME

Le Grand Ried n'en finit pas de surprendre : patrimoine, musées, jardins ouverts, loisirs, spécialités et produits du terroir, artisanat, fêtes folkloriques, promenades à vélo, pêche.

Profitez de ses nombreux atouts liés à la nature, à la convivialité.

En 2016, savourez le Grand Ried : jungle rhénane en barque et en-cas gastronomique proposé par le restaurant « Au vieux couvent » de Rhinau, Réveil des chevreuils, Pêche à la ligne et casse-croûte du terroir, Escapade gourmande à vélo...

Pour tout renseignement, contactez les offices de tourisme d'Erstein (03 88 98 14 33), de Markolsheim (03 88 92 56 98), de Rhinau (03 88 74 68 96), de Benfeld (03 88 74 04 02)

AIRE DE JEUX DES PETITS

Le conseil municipal a décidé de modifier les horaires d'ouverture de l'aire de jeux rue du presbytère, ainsi que l'âge limite d'utilisation de l'espace (cf. le panneau ci-dessous).

Commune de HIPSHEIM

AIRE DE JEUX

- Aire de jeux destinée aux enfants de 3 à 8 ans sous la surveillance d'un parent ou d'un adulte accompagnateur
- Accès interdit aux animaux domestiques même tenus en laisse
- Interdiction de fumer
- En cas d'accident appeler le 18
- Responsable de la maintenance : la mairie- tél : 03 88 64 17 45
- Site conforme aux exigences de sécurité

ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES

Ouvert de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00